



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 26 FÉVRIER 2019**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice
Despina Michakis, dir. adj. EMSB p.i.

Élèves : Amaya Sealy-Lepage (EMSB)
Taowa Munene-Tardif (EMSB)

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Theodora Stathopoulos

Parents : Joe Cacchione, parent CSDM
Simon Laroche, parent CSDM
Geneviève Courcy, parent CSDM, présidente
Geneviève Dodin, parent CSDM
Alyssa Kuzmarov, parent EMSB
Zhivka Angelova, parent CSDM
Sheena Bassani, parent EMSB

Autres : Xhunaxhi Otero, élève CSDM
Shannon Joutel, représentante OPP

Étaient excusés :

Julie St-Pierre, enseignante
Lise Leblanc, représentante du service de garde

Nicolas Lavoie, membre de la communauté
Fabien Welp-Barr, membre de la communauté

1. Présences et vérification du quorum par la direction

À 18h37 la présidente constate qu'il y a quorum et ouvre la rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

On fait passer le point 9.l. (Sous-comité Promotion du secondaire) en lieu et place du point 5. L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Taowa Munene-Tardif, secondée par Joe Cacchione. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du PV de la séance du 22 janvier 2019

Le PV est proposé par Amaya Sealy-Lepage, secondée par Geneviève Dodin. Pas d'opposition, adopté

4. Suivis à la liste d'actions du 22 janvier 2019

Voir Annexe A.

5. Sous-comité Promotion du secondaire

Joe Cacchione rappelle que l'objectif du petit film promotionnel présenté ce soir est de motiver les jeunes du primaire à rester à FACE pour le secondaire. Samuele Cacchione présente le film de 1m30s à l'assemblée, en précisant qu'il manque quelques secondes d'images à certains endroits, ainsi que la musique. Commentaires recueillis et suggestions :

- Bravo, très beau travail !
- « Commencer plus vite », trouver une accroche plus énergique pour le début
- Attention aux droits sur la musique qui sera choisie, surtout vu les plateformes où ce film sera diffusé
- Ajouter, dans le sous-titre de présentation des Anciens, leur métier actuel
- Ajouter quelques plans plus « académiques » (cours de maths, labo de sciences, etc.)?
- Pertinence de parler des voyages extra-scolaires ? Finalement on souhaite le garder car c'est un des grands aimants pour les jeunes du secondaire
- Possibilité de faire 4 capsules de 30 secondes plutôt qu'un film de 2 minutes ? (à voir à plus long terme)
- Centrer le message sur « qu'est-ce que FACE m'a apporté ? qu'est-ce qui en fait une école unique ? »

6. Affaires courantes de l'école

6.a. Sorties éducatives

Les trois premières sorties au tableau sont incomplètes et seront donc représentées à la prochaine séance. Un parent fait remarquer que la campagne de financement pour le camp Pioneer a pourtant déjà commencé ! La direction vérifiera auprès de l'enseignante. Au sujet de la sortie à La Ronde, prévue pour les classes de 11^e année, un parent recommande qu'elle se déroule *après* les examens.

Présentation des sorties ou activités suivantes :

- 4^e année CSDM : Centre des sciences le 25 avril 2019 (0\$)
- 7^e et 8^e année EMSB : Montreal Museum of Fine Arts un jeudi en mars 2019 (0\$)
- 11^e année CSDM : Musée des Beaux-Arts le 13 mars 2019 (0\$)

Ces activités sont proposées par Alyssa Kurzmarov, secondé par Joe Cacchione. Pas d'opposition, adoptées.

Un parent demande quand est la journée de stage pour les élèves EMSB de 10^e et 11^e. Un élève lui répond qu'un choix de dates a été donné aux élèves de 11^e année.

6.b. Offre de services – Cours d'éducation physique

Document remis en séance.

La direction explique que la EMSB exige que la durée allouée au cours d'éducation physique au primaire au volet EMSB (120 min prescrites, 50 min données à FACE) soit revue, en respect d'une directive du MEES : le nombre de minutes doit respecter 50% des minutes prescrites. Elle ignore pourquoi aucune demande ne lui est parvenue à ce sujet de la part de la CSDM mais suppose que c'est en raison de l'envoi de la grille matière EMSB au MEES en 2017/2018. Elle souligne que donner 60 minutes d'éducation physique sans impacter le reste de la grille horaire de toute l'école sera très difficile à réaliser.



- Un parent propose de réinstaurer les 15 minutes de Famille pour tous les niveaux, et de les utiliser pour des activités physiques : la direction calcule que cela correspondrait à ajouter 1 tâche d'enseignant complète, non financée par le MEES, c'est donc impossible.
- La direction évoque la possibilité d'intégrer la méthode Dalcroze aux cours de musique, en 1^e, 2^e, et 3^e année ; une enseignante précise qu'il faut une formation spécifique pour les enseignants.
- La direction évoque la possibilité d'intégrer 15 minutes de yoga au cours d'art dramatique (ce qui est déjà fait par une enseignante) pour les 4^e, 5^e et 6^e années,
- ou d'organiser une journée d'activités physiques pour compenser environ 7h/année.
- Une enseignante propose d'utiliser la seconde période de récréation à venir pour l'affecter à l'éducation physique.

La réflexion est en cours.

Par ailleurs, une révision est également requise pour le cours d'ECR en 10^e année CSDM (150 min prescrites, 50 min données à FACE). Le MEES souligne qu'on peut donner le cours d'ECR de 10^e en 9^e, mais pas le cours de 11^e en 10^e.

6.c. Encadrement local

Les points 1.5 et 1.6.1. ont changé :

- 1.5. : la note finale ne sera plus arrondie à 60% si elle en est proche ; au cas par cas, les enseignants devront s'assurer qu'elle reflète les acquis réels. Un parent demande si cela exigera un commentaire motivé de la part de l'enseignant : la direction répond que non, mais que les parents peuvent demander une révision de note.
- 1.6.1. : précision sur le choix de l'instrument de musique, qui ne relève pas uniquement des préférences de l'élève mais plutôt des contraintes du département de musique (disponibilité des instruments en prêt). Une enseignante précise toutefois que les orientations doivent être cohérentes avec le profil et les capacités de l'élève.

6.d. Projet éducatif

La direction rappelle que le « comité de pilotage », composé actuellement uniquement d'enseignants, s'est rencontré une fois en novembre 2018, une deuxième fois hier (25 février), et une troisième fois aujourd'hui (26 février 2019), deux ou trois autres dates sont à venir. La rencontre des parents s'est tenue le 28 janvier 2019. La présidente rappelle à la direction que promesse avait été faite aux membres du CÉ de demander au comité de pilotage actuel d'intégrer des représentants de parents et d'élèves, afin que ce comité représente *tous les acteurs concernés*, tel qu'il est stipulé dans la LIP. La direction reconnaît qu'actuellement ce n'est pas envisageable.

La présidente se désolé, au nom de la communauté, de ce manque de transparence en raison de problèmes internes à l'école, alors que la révision du projet éducatif devrait être un processus collaboratif. Un parent renchérit en soulignant que c'est en réalité au CÉ de former le « comité de pilotage » du projet éducatif, et non à la direction de l'école. Celle-ci rappelle toutefois que la LIP *recommande* la collaboration, sans l'exiger. Elle insiste sur le fait que le comité de pilotage n'est pas fermé à l'idée d'intégrer d'autres représentants, mais que le climat interne à l'école l'en empêche pour le moment. Une enseignante ajoute que convoquer des représentants de parents ou d'élèves à ces rencontres pose le problème de la disponibilité de chacun. La direction adjointe indique également que certaines orientations sont prescrites par les Commissions scolaires, ce qui parfois empêche l'arrimage des deux volets de FACE, malgré un travail commun.

Un parent évoque son malaise vis-à-vis le rapport de synthèse issu du sondage, tel qu'il a été présenté aux parents lors de la rencontre de janvier. Ce rapport et les chiffres alarmants qu'il contient sont connus depuis 1 an sans avoir été communiqués aux parents, sauf à cette rencontre où on est passé dessus trop vite et de façon synthétique. Il s'insurge contre cette « consultation des parents » qui s'apparente, à ses yeux, à de la manipulation. La direction rétorque qu'au contraire, depuis que les chiffres de ce sondage sont connus, plusieurs actions ont été mises en place à l'école : intervenants de plusieurs organismes, « Vers le Pacifique » réintégré au primaire, pièces de théâtre ciblées sur l'intimidation, initiatives pour les filles à risque, etc. Il est normal que les parents arrivent *après* le personnel dans ce processus. Par ailleurs, le sondage contenait une grande quantité d'éléments confidentiels car trop détaillés, une synthèse était donc nécessaire.

Un parent explique que la plupart des membres de la communauté ne comprend pas que le projet éducatif soit si vague, et souhaite parler des moyens, ce qui est perçu comme plus concret. La direction rappelle pourtant que le projet éducatif, qui devrait tenir sur une seule feuille, ne contient *pas* de moyens, et que l'étape actuelle est celle de la définition des *orientations*. Alors qu'un parent s'insurge que cela ne permette pas, par conséquent, de mesurer les impacts de l'implantation du projet éducatif, un autre parent précise que celui-ci doit être *évalué* par le CÉ, le conseil des élèves, le CPEPE... mais pas nécessairement *mesuré*.

La présidente revient à la charge pour souligner la perception de manque de transparence du processus actuel, où parents et élèves se sentent mis de côté, alors que le mois de juin arrive très vite. Un parent convient du besoin de l'équipe école de s'entendre à l'interne au préalable, mais souligne l'absence de la notion de « pilotage » dans la façon dont sont menés les travaux actuellement : une instance devrait permettre d'éviter de s'éparpiller, de laisser travailler les sous-groupes, et faire un rapport périodique au CÉ. La direction estime que c'est là le rôle du CÉ, qui pourrait recevoir les documents remis au comité enseignant : il faudrait ajouter 30 minutes à chacune des rencontres prévues d'ici la fin d'année.

Cet ajout est proposé pour la prochaine séance par Geneviève Courcy, secondée par Joe Cacchione. Pas d'opposition, adopté.

6.e. Plan de lutte contre l'intimidation

La direction rappelle que le plan avait été présenté en point d'information au mois de juin 2018, mais pas adopté. C'est le but de la présente séance.

Un parent demande qu'il soit précisé en page liminaire que ce plan s'applique à tous les acteurs de l'école, adultes y compris, afin de refléter la possibilité d'un-e élève victime d'un-e enseignant-e. Un autre parent souligne de nombreuses contradictions textuelles, omissions, coquilles, et précisions à apporter dans le document, la principale étant d'en faire un document *spécifique à l'école FACE* – donc contenant les informations relatives aux deux Commissions scolaires, s'appliquant aux élèves de chacune, et disponible en français aussi bien qu'en anglais – plutôt qu'un gabarit CSDM. Les mêmes commentaires s'appliquent pour le Formulaire de dénonciation, pour lequel il conviendrait d'indiquer où il peut être déposé. Il demande que ce plan, une fois adopté, soit envoyé aux parents par courriel *en plus* d'être déposé sur le site web de l'école.

Le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école FACE est proposé, tel que modifié et en attente de traduction vers l'anglais, par Geneviève Dodin, secondée par Alyssa Kuzmarov. Taowa Munene-Tardif demande le vote : 9 pour, 0 contre, 1 abstention.

6.f. Protocole de gestion des retards

La direction rappelle le but des règles de vie : favoriser le respect mutuel et mieux vivre ensemble. Les règles sont édictées par et pour tous les acteurs du milieu, mais les modalités d'application sont la prérogative de l'école. À FACE, on fait face à une problématique majeure d'absentéisme et de retards, or la présence aux apprentissages est le premier facteur de réussite scolaire.

Au primaire, les absences sont surtout le fait de familles qui partent en vacances en-dehors des congés scolaires. Au secondaire, les justifications sont plus variées, mais aussi, beaucoup plus souvent, inexistantes. Un exemple est donné : pour un seul groupe de secondaire (non précisé), au cours des 13 derniers jours ont été comptabilisées 390 périodes d'absence (motivées ou non) ; depuis septembre ce sont 1258 périodes d'absence, soit une moyenne de 11 jours d'absence en 6 mois pour chaque élève. Certains élèves n'étant jamais absents, on imagine aisément que d'autres le sont de façon déraisonnable.

La direction souligne qu'il est accordé une grande tolérance aux multiples activités et besoins spécifiques du milieu – spectacles, concours musicaux, semaines de production théâtrale, compétitions sportives, ou activités qui impliquent que des groupes d'élèves « se promènent » dans l'école pendant les heures de classe – mais que l'école a une responsabilité civile relativement à la présence en classe de ses élèves.

Ce que la direction demande, avec ce protocole, c'est que les parents prennent leurs responsabilités et avisent l'école de l'absence à prévoir de leur enfant pour telle journée ou telle période de classe. L'équipe-école a besoin de plus de rigueur de la part des familles dans la gestion des absences et des retards. Elle reconnaît qu'un système de retenues a une efficacité limitée ; mais souligne qu'il en va de même pour les méthodes alternatives appliquant une plus grande tolérance. L'idée maîtresse derrière l'administration d'un système de retenues est donc principalement d'avoir un effet dissuasif pour la masse, et ainsi de réduire le nombre total d'absences, ce qui en retour permet de mieux analyser les absences reliées à de réelles problématiques de vie ou d'apprentissage, et de mieux contrer le décrochage.

Un élève demande si l'implantation de cette politique a eu un impact réel depuis sa mise en place : la direction fournira les chiffres comparatifs.

Un parent demande que ce protocole soit envoyé aux parents, accompagné de ces explications, car une certaine confusion règne actuellement sur l'interprétation de ce qui est perçu comme quelque chose de nouveau.

Une enseignante demande si des retenues peuvent être données les jours d'examen : la direction répond que c'est bien sûr impossible *pendant* un examen, mais après ou avant celui-ci, oui. Une autre enseignante souligne que les périodes de retenues après la fin des classes coïncident souvent avec des répétitions, ce qui pénalise doublement les élèves concernés. La direction rappelle que c'est la raison pour laquelle les retenues doivent être liquidées au fur et à mesure, et non accumulées jusqu'à la limite, mais propose que le sujet soit ramené en CPEPE pour y trouver de meilleures solutions. Un parent souligne que le Conseil des élèves devrait être impliqué dans cette démarche.

Un élève demande comment seront gérées les absences pour la journée de manifestation prévue le 15 mars prochain, où certains élèves prévoient s'absenter toute la journée. La direction rappelle qu'il est essentiel que l'élève se munisse d'une autorisation parentale pour toute absence prévue.

6.g. Frais exigés aux parents

Un parent rappelle que récemment, les parents ont reçu une lettre de la Fondation expliquant que les frais de scolarité exigés annuellement ne couvrent qu'une partie des frais générés par le programme Beaux-Arts : presque la moitié de ce qu'ils doivent payer s'applique à un poste

budgétaire qu'ils n'ont pas choisi (surveillance du midi), rendant l'inscription plus chère que s'ils payaient seulement pour la totalité des frais Beaux-Arts. Il demande donc que le CÉ et l'école se penche sur la possibilité de

- Faire payer la totalité des frais Beaux-Arts par les parents, soit $265\$ + 123\$ = 388\$$
- En contrepartie, retirer les frais relatifs à la surveillance sécuritaire (235\$) de la facture annuelle et en faire assumer les coûts par la Commission scolaire, puisqu'ils sont générés par la structure de la bâtisse, qui, contrairement au programme particulier, ne relève pas du choix des parents
- Afin de faire baisser la facture des salaires de surveillants, instaurer un système de « préfets » parmi les élèves de secondaire 5, qui assisteraient un nombre réduit de surveillants.

Un autre parent souligne que dans une école de sa connaissance, ce système n'avait pas fonctionné car les élèves surveillants avaient fini par être isolés de leurs pairs. Une élève rapporte au contraire qu'à l'école Lucien-Pagé, ce système semblerait bien fonctionner. La direction explique que présentement, l'école emploie 12 élèves moniteurs de 11^e année en plus des 23 surveillants engagés spécifiquement pour l'heure du midi, soit un total de 35 personnes par jour – en théorie, car il y a toujours plusieurs absents. S'il arrive un incident, l'école doit faire la preuve qu'elle a tout mis en place pour l'éviter : avec les difficultés de recrutement qu'on connaît actuellement, ajouter l'incertitude d'un plus grand nombre d'élèves moniteurs devient un risque réel.

Une enseignante demande si on pourrait recruter des parents bénévoles pour surveiller : la direction rappelle qu'il est interdit d'abolir des postes d'employés pour les remplacer par des bénévoles. Par ailleurs, elle souligne l'extrême difficulté de trouver des parents bénévoles stables sur le long-terme : l'infirmier en est la première victime, elle n'est ouverte qu'un ou deux jours par semaine actuellement, par manque de bénévoles justement. La direction reconnaît le bien-fondé de la demande de révision des frais de scolarité, mais craint que ce soit impossible tant que la structure de la bâtisse ne sera pas revue (cafétéria en bas) – un espoir qu'elle place dans les futurs travaux de réhabilitation.

7. Affaires courantes du CÉ

7.a. Affectation du budget du CÉ

On vote pour :

- 400\$ pour la fête des bénévoles en fin d'année
- 250\$ pour boucler le budget du FACETival
- 400\$ « de formation » pour un cours de danse offert aux parents, pour souligner l'arrivée de cet art dans l'offre de services de l'école.

Cette affectation est proposée par Joe Cacchione, secondée par Geneviève Dodin Pas d'opposition, adopté.

Projet en mémoire de Geneviève Bergeron : le contact n'a pas encore été établi avec la famille. On s'entend pour se laisser du temps et affecter à ce projet une partie des budgets de 2019/2020.

8. Rapport de la direction

- Les activités extra-scolaires de la 2^e session ont commencé (échecs, cours d'espagnol, sports, jeux de plateau, etc.).



- Les bulletins sont en ligne pour tous les élèves, et ont été envoyés par courriel à tous les parents ; plusieurs problèmes sont apparus pour les parents EMSB (courriel non reçu, ou absence du bulletin dans le portail Mozaïk), on espère une résolution rapide.
- Une rencontre s'est tenue récemment avec des représentants de l'Université McGill, pour explorer diverses possibilités de collaboration : utilisation de leurs gymnases ou du parc Rutherford pour les équipes sportives ; monitorat via des étudiants en musique pour diminuer les coûts reliés aux tuteurs (les enseignantes s'inquiètent des enjeux de qualité) ; utilisation des collections d'art, d'architecture, etc., comme supports d'apprentissages ; projets en robotique ; soutien à des projets d'écriture et scénographie en art dramatique ; ateliers ou stages d'étudiants en psychologie pour contrer le décrochage (notion d' « école associée » à la Faculté d'éducation).
- Une rencontre a eu lieu avec la Fondation et le ministère de la Culture et des Communications, afin d'explorer la possibilité de nouvelles subventions pour FACE : on souligne que cela amène aussi plus de travail (montage, suivi des projets, etc.).
- Les détecteurs de CO ont été installés.
- COSP (contenu en orientation sociale et professionnelle) : ce cours est obligatoire à compter de la 5^e et 6^e année du primaire en 2018/2019, puis au secondaire dès 2019/2020, mais FACE ne pourra pas en respecter les prescriptions en raison de son programme particulier, tout comme pour le cours d'éducation à la sexualité ; un parent propose de fournir à l'école les contenus sur lesquels elle a travaillé et partenariats qu'elle a développés depuis quelques années pour créer du contenu adéquat pour ce cours.
- Arrivée d'une nouvelle directrice adjointe : Mme Marie-Ève Roger, responsable de l'organisation scolaire ; on ignore si son poste sera reconduit en 2019/2020.
- Approbation ministérielle du Projet Beaux-Arts : la CSDM a demandé un nouveau report au nom de l'école, afin de permettre un meilleur arrimage entre le document et la réalité.
- Ratios : confirmation écrite a été reçue que les groupes du primaire retournent à 26-27 élèves/groupe (retour à l'indice 8), mais que les 52 élèves « en trop » pourront être gardés à l'école. On ignore encore les modalités d'application exactes.

9. Rapport des autres membres

9.a. Présidente

- Les représentants du CÉ ont été invités à une rencontre du Comité de quartier Ville-Marie, invitation déclinée en raison du manque de pertinence de la présence de FACE à cette table.
- Geneviève Courcy et Geneviève Dodin ont rencontré la direction suite à la soirée parents sur le projet éducatif, afin de trouver des façons d'améliorer la transparence du travail de l'école sur certains dossiers.
- Geneviève Courcy propose de cesser d'imprimer tous les documents à grande échelle pour chaque rencontre du CÉ, exception faite de l'ordre du jour, et plutôt de les projeter à l'écran le soir de la rencontre. Elle est secondée par Taowa Munene-Tardif. Pas d'opposition, adopté à l'unanimité.

9.b. Conseil des élèves

Rien à signaler.

9.c. Enseignants

Rien à signaler.

9.d. Service de garde

En l'absence de la technicienne, ce point est passé.

9.e. Professionnels non enseignants

En l'absence d'un représentant élu, ce point est passé.

9.f. Comité de parents CSDM

- La dernière rencontre s'est penchée sur le projet de loi 3 portant sur l'uniformisation de la taxe scolaire, qui représentera un manque à gagner de 1.3G\$ pour la CSDM.
- Le CP souhaite savoir si notre service de garde a un comité de parents utilisateurs : un parent répond que non, la technicienne n'a jamais réussi à recruter plus que 1 ou 2 parents lorsqu'elle lançait un appel en ce sens.
- Le colloque de la FCPQ se tiendra à Boucherville en juin, thématique : « Citoyenneté numérique et responsable ».
- Deux soirées de formation à venir pour les parents : 25 et 26 mars 2019, les dates sont communiquées sur le groupe Facebook des parents.

9.g. Comité de parents EMSB

La représentante n'a pas pu se rendre à la dernière rencontre.

9.h. Comité de Vigie

Excellente nouvelle : le 2 février dernier, le MEES a officialisé l'attribution d'une enveloppe de 11M\$ à la CSDM pour mettre en marche le projet de rénovation de l'édifice abritant l'école FACE en collaboration, y compris la délocalisation, avec la SQI. La direction a demandé une rencontre avec les représentants de la CSDM et de la SQI sous peu.

9.i. OPP

- Le sondage aux parents pour déterminer leur intérêt dans l'allocation du budget « Formation » du CÉ a déterminé que les parents souhaitent une conférence et une bibliothèque virtuelle regroupant des références sur différentes situations d'éducation.
- « Projet de vie en action » : les membres du comité OPP souhaitent encourager le respect, la tolérance, l'entraide, l'empathie au sein de l'école, et ont préparé un document de suggestions pour mieux impliquer les parents et les élèves sans donner plus de travail à l'école : une réponse est attendue de la direction.
- Nouvelle collecte et vente de tenues de concert à venir en avril.
- FACEtival / Facestock : les membres du comité OPP s'interrogent sur la fête de la rentrée, car le recrutement de bénévoles est très difficile pendant l'été ou au début des classes. Une possibilité serait de la remplacer par une fête de fin d'année à l'image du Facestock autrefois.

9.j. Fondation

Prochaine rencontre demain.

Suite à l'envoi de la lettre aux parents mentionnée au point 6.g., plus de 3000\$ de dons ont été

amassés pour le projet Beaux-Arts : on souligne à nouveau le leadership de Catherine Vidal et le travail exceptionnel de son équipe au CA de la Fondation.

9.k. Sous-comité Bilinguisme

Le sondage à envoyer aux parents EMSB au sujet d'un passage de « Core English » à « Bilingue » pour le secondaire à FACE est prêt, on attend un retour de la direction. La direction adjointe souhaite recevoir les questions en un bloc plutôt que de devoir faire le sondage elle-même...

9.l. Sous-comité Promotion du secondaire

Traité en début de séance. Les commentaires seront pris en compte.

10. Affaires diverses

- 1- Photographe scolaire : des parents indiquent que le nouveau photographe ne rencontre pas la satisfaction des parents, à l'image de tous les précédents. La direction reconnaît qu'il existe de bien meilleurs services, mais que le défi de l'école FACE est le nombre d'élèves : la plupart des photographes scolaires ne sont tout simplement pas capables d'en traiter autant.
- 2- T-shirt d'éducation physique : un parent rappelle que c'est étonnamment difficile de trouver un T-shirt entièrement blanc, sans inscriptions, et que le choix d'une couleur spécifique est questionnable. La direction propose que les enseignants de sport viennent eux-mêmes l'expliquer au CÉ.
- 3- Ouverture des portes le matin : un parent demande pourquoi les portes ne sont pas toujours ouvertes quand il pleut à verse ou qu'il fait -25 degrés le matin. La direction indique qu'il s'agit d'une décision prise par Mme Perreault, et demande qu'on l'avise si ce n'est pas ouvert.
- 4- Une rumeur court à l'effet que le programme Beaux-Arts pourrait être réduit à un choix entre plusieurs matières : la direction souligne que cette rumeur est farfelue, le programme offert à FACE est, et restera, multidisciplinaire et obligatoire pour tous.

11. Levée de la séance

À 21h47, l'ODJ étant épuisé, la présidente décrète la levée de la séance.

Prochaine rencontre le mardi 9 avril 2019 à 18h30.

Geneviève Dodin

12 mars 2019

ANNEXE A
SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 22 JANVIER 2019

No	Action	Responsable	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 12/12 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	Fait
2.	Établir une liste des traditions FACE à transmettre à la direction	Sheena Bassani	En cours
3.	Présenter les entrevues filmées des Anciens une fois le montage terminé	Joe Cacchione	Fait
4.	Faire circuler aux membres du CÉ les critères d'admissibilité de demandes de financement soumises à la Fondation.	Sheena Bassani Annie Lamarre	À suivre
5.	Soumettre des propositions réalistes en plus de la pétition visant à passer à des ustensiles et vaisselle réutilisables à la cafétéria.	Conseil des élèves	En cours
6.	Proposer des allocations du budget du CÉ (1050\$ en tout)	Tous	Fait
7.	Fournir la documentation en anglais sur Vers le Pacifique aux enseignants EMSB	Direction adjointe EMSB	Fait pour les niveaux disponibles
8.	Contacteur la famille Bergeron pour un geste en mémoire de Geneviève Bergeron en décembre 2019	Fondation	À suivre
9.	Acheminer les questions relatives au budget de l'école à la direction	Tous	Fait
10.	Fournir un suivi sur les efforts de financement des équipes sportives de l'école	Jacques Archambault	À suivre
11.	Envoyer le guide « Gestion axée sur les résultats », relatif à la révision du Projet éducatif, aux parents inscrits à la soirée d'information	Direction	Fait
12.	Sonder les parents sur le type de formation qu'ils souhaiteraient avoir via le budget de formation du CÉ	OPP	En cours
13.	Envoyer un sondage aux parents EMSB pour déterminer l'appui à une demande de modification du curriculum pour passer de « Core English » à « Bilingue »	Comité Bilinguisme	En cours
14.	Présenter le portrait des ressources EMSB	Direction	À suivre
15.	Envoyer un document mis à jour de l'allocation des ressources ministérielles au volet CSDM	Direction	Fait
16.	Faire parvenir la résolution signée concernant le programme d'éducation sexuelle à la EMSB	Direction	Fait
17.	Ajouter une note de la Fondation aux feuillets d'inscription et de paiement des frais annuels	Direction, Fondation	Fait